

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du lundi 2 juin 2014

Le lundi 02 juin 2014 à 20 h 30, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués en date du 26 mai, se réunissent à la mairie de Courcôme.

Présents : MM. GEOFFROY Fabrice, COLIN Bernard, ARPAGIAN Philippe, CAILLETON Thierry, BERTRAND Olivier, MEUNIER Jean-Michel, PANAR Michel, DIOGO Jean. Mmes SALOMON Josiane, GIRAULT Stéphanie, QUERON Séverine.

Absent : néant - M. DIOGO Jean est nommé secrétaire de séance.

DECISIONS

Modification du compte-rendu du dernier conseil municipal, la présentation d'un projet de déménagement du monument aux morts est reportée au mois de septembre.

1 - Elections de 3 propriétaires à la CIAF :

Présentation de l'organisme (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier de Courcôme, Raix, La Faye et Villefagnan) par M. le maire puis vote à bulletin secret.

5 Candidatures ont été déposées suite à parution dans la presse : GUERET Pierre, MASSONNAUD Philippe, GROS Jean-Louis, FORGERIT François, GAUTHIER Sébastien.

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, sont élus membres titulaires :

MM. GUERET Pierre, MASSONNAUD Philippe.

Et est élu membre suppléant :

M. FORGERIT François.

2 - FDAC 2014 :

Il faut déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

Le devis de l'entreprise BERNARD TP s'élève à la somme de 20 000.00 € TTC (650m de voirie). Réalisations à faire d'urgence : chemin des chemineaux et rue puits du Gensac. Accord à l'unanimité, le conseil donne pouvoir à M. le Maire pour déposer le dossier.

3 - Emploi aidé, CUI CAE :

Afin d'aider les agents communaux, et combler l'absence de René Bouteloup, il a été donné mandat à M. le Maire pour recruter un employé. Cet emploi sera sous la forme d'un contrat aidé CUI CAE subventionné à 90% sur une base de 22h par semaine. Un article sera publié dans le « Courcôme Actus » pour appel à candidature.

Différentes solutions en attendant l'arrivée de cet employé sont proposées :

* Le recours à la location des services des communes environnantes ;

* L'utilisation du matériel communal par nos agriculteurs, (après concertation avec l'assureur).

4 - Acte administratif vente à Mme de La Personne :

Le conseil désigne Bernard Colin 1^{er} adjoint en tant que signataire de l'acte de vente en la forme administrative, d'une partie du chemin des Roches à Mme de La Personne Jacqueline.

5 - Préparation départ du groupe VALERIAN de l'ancien stade :

Il est impératif de trouver une solution quant à l'utilisation du terrain. Observation est ici faite qu'aucun immeuble à usage d'habitation ne peut y être implanté (ZN de la carte communale), peut être une zone artisanale... Location ou vente : pas d'oppositions sur le principe.

6 - Questions diverses :

- * Budget : Philippe Arpagian nous a fait un point sur le budget et remis une situation financière : rien à signaler.
- * L'entreprise chargée des travaux de raccordement par le Syndicat d'Eau doit reprendre les tranchées route de Raix.
- * L'entreprise ayant fait les travaux de voirie rue de Gensac, et rue du Puits doit elle aussi faire des reprises.
- * Pour les autres chemins et routes : attente du transfert de la compétence voirie vers la CDC. Un état des lieux sera fait à ce moment-là, et il en sera de même pour le matériel.
- * Transfert aussi de la compétence écoles vers la CDC, le problème reste entier quant à la coexistence du SMIVOS et de la CDC.
- * LGV : l'idée d'une redevance pérenne continue de germer dans les esprits au travers de la CDC, dossier à mener de front avec celui des éoliennes afin de récupérer au niveau communal une partie des sommes allouées à la CDC. Fabrice Geoffroy nous a indiqué qu'ils étaient plusieurs maires regroupés autour de cette idée.
- * Cinq noms de rues n'avaient pas été officialisés, ces noms sont maintenant validés et la délibération sera transmise au cadastre (hameau du Puits de la Ville, lotissement de la Croix Rouge, lotissement de la Croix Rochon, Route de Magnez, Le Petit Village).
- * Calitom : cet organisme propose un regroupement de collecte des déchets verts, pour l'instant nous attendons la proposition.
- * Rythmes scolaires : Calitom propose une formation.
- * Passeport pour la mémoire : sur proposition de Stéphanie Girault il va être commandé et distribué auprès du RPI, celui-ci est gratuit.
- * Désignation des délégués à la révision de la liste électorale :
Louineau Eric, Couillaud Jean Michel et Migaud Philippe.
- * Mon village en fête : passage dans « Courcôme Actus », afin de savoir si des personnes sont intéressées par ce challenge.
- * Caisse des écoles : Stéphanie Girault mandatée déléguée CNAS
- * Travaux FST : M. le Maire et le premier adjoint ont rencontré l'architecte qui avait été retenu par l'ancienne équipe municipale. Devis initial 88 000€ : de nouveaux devis sont présentés pour un montant de 50 750€. La décision sera prise après étude des dispositions à remplir pour obtenir la subvention FST. Cela devient urgent par rapport à l'importance des travaux au niveau des toitures et zingueries.
- * CDC : Le Maire nous a fait un point sur les travaux de la CDC (rappel de la fiscalité choisie et indication des commissions dans lesquelles il siège).
- * Délégués aux affaires scolaires du conseil de l'école : Fabrice Geoffroy désigné d'office accompagné de Stéphanie Girault.
- * Tirage au sort de la liste du jury d'assise : Jean Diogo est désigné pour représenter la commune mardi 10 juin à Villefagnan.
- * Courrier de M. Boutant, Président du Conseil Général, concernant l'éventuel rattachement de la région Poitou-Charentes à une autre région : après lecture du courrier, signature de celui-ci à l'unanimité.

- * Terrain derrière le cimetière : qui le fauche ? Il sera demandé à Fabrice Gémon de le faire.
- * Distribution « Courcôme Actus » : Josiane Salomon propose que chaque conseiller le distribue dans son quartier.

PIECE ANNEXE :

* Intervention de Michel Panar :

« Faisant suite à des mails et des commentaires inacceptables sur l'équipe municipale précédente et à notre intervention lors de la réunion de conseil du 02/06/14, voici le résumé que nous souhaitons faire apparaître en annexe de PV de conseil :

1^{er} Point :

Bâtiment communaux

Aménagements intérieurs :

Je ne vais pas énumérer les actions déjà entreprises par les employés municipaux mais je vais mettre l'accent sur le reste à faire.

Les 2 pièces à l'étage au-dessus du dortoir ou les maîtresses rangeaient leur matériel : les employés avaient débarrassé les pièces il y a 3 ou 4 mois, l'aménagement était prévu après la réfection de la toiture.

La réfection complète de la toiture :

Les devis ont été faits il y a deux ans par Bruno Morin, Laurent Crémoux et Francis Bonneau afin de monter un dossier de subvention à la préfecture (DETR).

Le dossier déposé début 2013 n'a pas été retenu, parce que priorité donnée aux dossiers d'accessibilité. Travaux reportés.

Nouveau dossier avec nouveaux devis, déposé en février/mars de 2014 avec promesse de la S/Préfète de subvention cette année (25 674€ soit 35% des travaux HT).

Compléments : FRIL (Région) 10 000€ à demander en Urgence.

: FST 23 000€ à prélever sur la somme globale.

AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX voir avec le cabinet d'architectes.

- Tous ces travaux sont déjà budgétés sur le budget 2014 (Programme 066 : Réhabilitation des bâtiments communaux pour 350 000€).

NOTA : Tous ces travaux pour les toitures devraient coûter au maximum 90 000 à 100 000€.

Cela signifie qu'il resterait environ 250 000€ pour faire d'autres travaux sur d'autres bâtiments communaux (Eglise, maison association...).

Rappel :

Le remboursement des dégâts des eaux causés par la tempête de juillet 2013.

L'expert de GROUPAMA est passé début mars et a accepté les propositions de devis de réfection des plafonds et des murs (± 9 500€). Tout devrait être pris en compte sauf -15% de vétusté.

Par précaution, cette recette n'a pas été inscrite au budget 2014 soit 8 000€ environ.

(C'est l'entreprise ARDOUIN qui a fait les devis de plafonds et de peinture).

Prévus : Plafond salle du conseil, agence postale, grande classe, plafond dortoir.

TRAVAUX PLACE PUBLIQUE :

Opération 029 : Commencés après la construction de la salle socio-culturelle.

Subvention obtenue du ministère en 2008.

Début des travaux en 2010.

Fin des travaux (2010 + 4 = **2014**).

Le déjà réalisé : La partie haute de la place + parking sécurisé + aménagement divers.

Interruption au printemps 2012 suite aux travaux LGV.

Reste à faire : Aménagement place ancienne mare + assainissement + devant le tennis.

Crédits disponibles sur budget 2014 : 87 420€.

A terminer impérativement avant la fin de l'été 2014 !!!

ATTENTION AUX SUBVENTIONS !

Reste à percevoir : 16 000€ Ministère de l'intérieur ;

: 10 000€ Contrat Régional du Développement Durable (Région).

: 24 959€ DETR 2012.

2^{ème} Point :

Il nous est venu en information que certaines personnes de l'équipe en place divulguaient des informations selon lesquelles les comptes de la commune étaient dans le rouge et qu'il n'y avait plus de ressources nécessaires pour de nouveaux investissements. Là aussi je pense avoir été assez clair lors de mon intervention en apportant la preuve que les comptes ont très bien été tenus et que la part de l'endettement de la commune par habitant reste largement en dessous de la strate en tenant compte évidemment de l'investissement de la salle socio-culturelle. Je reste disponible s'il le faut pour toute démarche auprès du comptable du trésor si le besoin s'en fait sentir.

Comme exprimé lors de notre intervention, nous souhaitons rester constructif dans cette équipe mais la vigilance restera de mise au vue de l'animosité de certaines personnes par rapport à d'autres.

Signé : Michel PANAR. »

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h20.